

211C1309
FR0000038184-OP025-AS11

21 juillet 2011

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

FIPP

(Euronext Paris)

- 1 - Le 19 juillet 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions FIPP déposée par Arkéon Finance, agissant pour le compte de la société anonyme Acanthe Développement (cf. Décision et Information 211C1294 du 19 juillet 2011).

La note d'information conjointe des sociétés Acanthe Développement et FIPP (visa n°11-330 du 19 juillet 2011) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 22 juillet au 4 août 2011 inclus**.

Arkéon Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Acanthe Développement, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de 13,72 € par action visant la totalité des actions non détenues, directement et indirectement, par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions FIPP sera reprise le 22 juillet 2011.